

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article1481>

Tract RIFSEEP

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - EMPLOIS & SALAIRES - PRIMES ET CARRIERES - RIFSEEP -

Date de mise en ligne : mercredi 18 février 2015

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Un nouveau régime indemnitaire de la Fonction publique (le RIFSEEP) a été créé par un décret du 20 mai 2014 et viendra remplacer la PPRS en 2017. La PPRS avait été négociée en 1957 comme un complément salarial lié au seul grade de la personne. Le RIFSEEP est une prime qui dépend de la fonction, du lieu de travail et de l'appréciation de la hiérarchie



tract_RIFSEEP